  

Synopsis MOOC « Le bien-être des bovins laitiers »

**Titre de la séquence :** Evolution de la prise en compte du bien-animal au cours de l'histoire

**Numéro de la séquence :** séquence II.2

**Intervenant(s) de la séquence** : Luc Mounier

**Objectifs d’apprentissage de la séquence :**

* *Faire comprendre que la notion de bien-être animal n’est pas récente*
* *Replacer les évolutions historiques*
* *Connaître les causes de l’augmentation récente de la prise en compte du bien-être animal*

**Composition de la séquence :**

[1- Vidéo 1 de la séquence : L'historique de la notion de bien-être animal](#_Toc49933298)

[2- Vidéo 2 de la séquence : L'historique de la réglementation](#_Toc49933299)

[3- Vidéo 3 de la séquence : Les causes de l'évolution récente du bien-être animal](#_Toc49933300)

A revoir / nos discussions avec Danone

---

## **Vidéo 1 de la séquence : L'historique de la notion de bien-être animal**

|  |
| --- |
| **Texte de la vidéo** |
| **Introduction** |
| Dans la vidéo d'aujourd'hui, nous allons voir l'historique de la notion du bien-être animal.Aujourd'hui, la notion de bien-être animal est partout, que ça soit dans les attentes des consommateurs, dans les attentes des citoyens, dans les cahiers des charges, dans la réglementation, dans les initiatives marketing, dans vos élevages. C'est quelque chose qui est devenu omniprésent.Nous allons voir que cette notion remonte à un certain temps et qu'il y a une véritable tradition historique de la notion du bien-être animal. On va d'abord voir que le bien-être des animaux remonte à la tradition philosophique, la philosophie des Lumières. Et nous verrons dans un deuxième temps, deux trois textes fondateurs qui sont vraiment la base du bien-être animal moderne. |
| **La tradition historique et philosophique** |
| Revenons à la tradition historique. Cela ne date pas d'hier, parce que depuis la nuit des temps, il y a des générations d'agriculteurs et d'éleveurs, avant vous, qui ont pris soin de leurs animaux, c'est la base de leur métier et c'est la base de leur amour pour les animaux.La tradition philosophique s'accordait déjà sur la nature sensible des animaux et sur leur capacité à ressentir, ou non, des émotions. Ainsi, si on prend un texte écrit par Jean-Jacques Rousseau en 1755, il a écrit dans son « Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes » cette phrase extrêmement intéressante : « *Il semble, en effet, que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible ; qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une (la bête) le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre (l’homme).* »On voit donc que dans cette phrase en 1755, il y avait déjà la notion d'être sensible, qualité commune à la bête et à l'homme, et la notion de maltraitance, l'humain ne devant pas maltraiter l'animal.Un autre texte historique fondamental est le texte écrit par Jeremy Bentham, qui est un philosophe anglais à peu près à la même époque. Il y a une phrase qui est très connue, il a dit : « *La question n'est pas : "peuvent-ils raisonner ?", ni "peuvent-ils parler ?", mais "peuvent-ils souffrir ?"* » (1789). Il faisait référence à la capacité des animaux à ressentir des émotions et notamment de la souffrance.Et donc, cette tradition philosophique, je ne vais pas rentrer dans les détails, mais elle s'est accompagnée de différents courants philosophiques qu'on peut retrouver encore aujourd'hui. On peut distinguer globalement 2 courants philosophiques : - Le courant qu'on appelle « réformiste », qui vise à réformer l'élevage. C'est un courant qui accepte que les animaux soient élevés par les hommes mais qui vise à améliorer les conditions de vie de ces animaux dans nos élevages. - Un autre courant qui est le courant abolitionniste, qui lui vise au contraire à supprimer l'élevage et n'accepte pas l'élevage des animaux par l'homme. On reviendra en détail sur ces courants, notamment vis-à-vis des associations de protection animale et nous verrons que c'est extrêmement important de bien comprendre la différence entre les deux. |
| **Textes fondateurs** |
| Cette tradition philosophique, outre les deux courants, a abouti à des textes fondateurs, des textes fondamentaux qui sont véritablement la base de la conception moderne du bien-être animal. Le premier texte de Russell et Burch en 1959 concernait l'éthique des animaux de laboratoire, et notamment leur capacité à ressentir de la souffrance et la manière dont on devait les utiliser.Vous allez me dire que les animaux de laboratoire ne vous concernent pas directement. Mais en fait, cela a été véritablement un texte fondateur qui a été à l'origine du principe des 3R. Ce principe des 3R est encore utilisé tous les jours en expérimentation animale. Les 3 R pour : Remplacer, Réduire et Raffiner. - Remplacer pour : remplacer l'utilisation des animaux quand c'est possible par des méthodes alternatives . - Réduire : c'est réduire le nombre d'animaux qui sont utilisés dans les expérimentations.- Et Raffiner : qui vise à réduire ou supprimer la douleur des animaux en expérimentation.Si on prend les animaux d'élevage, le texte fondateur c'est le texte écrit par Ruth Harrison, à peu près à la même époque, qui s'intitulait « Animal machines ». Et donc, elle comparait l'utilisation des animaux dans les élevages intensifs à une industrie, dans laquelle les animaux étaient des machines qu'on exploitait, sans prendre en compte le fait que c'était des animaux êtres sensibles. Ce texte a eu une répercussion extrêmement importante dans la société britannique et il a été à l'origine du rapport Brambell. Le rapport Brambell c'est le troisième texte fondateur. Ce rapport, écrit la même année en 1765, a apporté deux apports majeurs. - Premièrement un apport disant que, effectivement, les animaux étaient des êtres sensibles et devaient être pris en considération. - Deuxièmement, il est à la base du principe des 5 libertés et de l'évaluation du bien-être animal. Je ne vais pas vous présenter le principe des cinq libertés dans cette vidéo, cela fera l'objet d'une vidéo spécifique, mais retenez bien que ce rapport Brambell en xxx est à l'origine du principe des cinq libertés et véritablement compte de l'augmentation de la prise en compte du bien-être animal dans nos élevages actuellement. |
| **Conclusion** |
| Ce qu'il faut retenir de cette vidéo, c'est que la prise en compte du bien-être animal ne date pas d'aujourd'hui. Certes, l'attente de la société est extrêmement importante, mais cette notion s'inscrit dans l'histoire au niveau de la tradition philosophique et au niveau de quelques textes fondateurs. Cette attente particulièrement importante aujourd'hui prend ses bases dans cette histoire, mais nous verrons dans une prochaine vidéo qu'il y a quelques facteurs qui peuvent expliquer cette amplification de cette demande de bien-être animal. Nous verrons également que cette évolution historique s'est accompagnée d'une évolution de la réglementation.  |

##

|  |
| --- |
| ***Validation du texte de la vidéo 1 – Remarques*** |
| ***Danone*** | ***CNIEL*** |
|  **Validation** [ ] [x] **Ok pour Danone et Phylum.**  | **Validation** [ ]  |

## **Vidéo 2 de la séquence : L'historique de la réglementation**

|  |
| --- |
| **Texte de la vidéo** |
| **Introduction** |
| Dans cette vidéo nous allons aborder trois points : - Premièrement, l'évolution de la notion d'être sensible dans la réglementation. - Deuxième point, les directives européennes et leur application dans les élevages.- Troisième point, l'esprit de la loi, c'est-à-dire la direction que prend la réglementation. |
| **L’évolution de la notion de bien-être dans la règlementation européenne** |
| Nous avons vu que cette notion d'être sensible était déjà présente chez les philosophes des Lumières dans les années xxx. Par contre à cette époque-là, il n'y avait absolument rien dans la réglementation. La première loi qui a pris en compte la protection des animaux est la loi Grammont en 1850, qui punissait les actes de maltraitance exercés publiquement et abusivement envers les animaux. Cette loi c’est une loi de protection des animaux mais c'est aussi une loi de protection de la morale publique, parce qu'il était interdit de maltraiter les animaux en public.Suite à cette loi, il y a eu une légère évolution , mais pas grand-chose. Les animaux étaient des biens marchands, ce qui a été indiqué dans le Traité de Rome en 1957 et puis, petit à petit, les animaux sont devenus des êtres sensibles. Et cette notion est apparue dans le Traité d'Amsterdam en 1997.  |
| **La règlementation française** |
| Au niveau français, on a eu la même évolution et on a vu apparaître la notion d'être sensible avec la loi du 10 juillet 1976 qui indiquait que tout animal étant un être sensible doit être élevé dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. Ce qui peut être intéressant de noter, c'est que cette loi a été codifiée sous l'article L 214.1 du Code rural. L214, le nom d'une association de protection animale que vous connaissez tous. Et donc elle s'appuie sur cette loi-là pour dire que certains élevages, certaines conditions ne respectent pas les impératifs biologiques de l'espèce.Suite à cette loi du 10 juillet 1976, il n'y a pas eu véritablement d'évolution de la réglementation sur la notion d'être sensible. Jusqu'à la loi de février 2015 qui a indiqué dans le Code civil que les animaux étaient des êtres doués de sensibilité. Donc maintenant, la notion d'animal être sensible et bien inscrite dans la loi française et il faut s'y référer et le prendre en considération.  |
| **Les directives européennes** |
| Passons maintenant aux directives européennes qui sont l'application de la réglementation dans les élevages au jour le jour. Ces directives européennes sont transposées en droit français et ensuite les éleveurs doivent s’y référer. Il n'y a pas de directive spécifique bien-être animal chez les ruminants. Il y en a chez le porc est chez la volaille mais les ruminants dépendent de la Directive Générale dans les élevages qui date de 1998. Cette directive donne des recommandations sur le logement, la luminosité, ou certaines pratiques qui sont faites sur les animaux. Il est important, même si ce n'est pas spécifique bovins, de s’y référer et de les respecter. Parce que si on ne respecte pas ces recommandations et ces obligations, on peut avoir une diminution des aides provenant de la PAC. |
| **L’esprit de la loi** |
| Ensuite, ce qui me semble toujours intéressant, c'est de regarder l'esprit de la loi, savoir dans quelle direction va la réglementation. Et là, il faut se référer à ce qui s'est passé chez les porcs et les volailles. Chez ces espèces, les réglementations ont prévu plus de place pour les animaux : une libération des animaux qui étaient à l’attache et qui ne le sont plus, une limitation des pratiques douloureuses, et donc il faut regarder ces évolutions pour peut-être anticiper celles qui seront mises en place en élevage bovin. Rien n'est sûr, mais il est préférable d'anticiper.En lien avec cet esprit de la loi, il peut être intéressant de regarder la Stratégie Nationale pour le bien-être des animaux qui a été établie par le Ministère de l'Agriculture. La dernière stratégie, c'est la stratégie 2016-2020. Là où je trouve qu’elle est intéressante pour vous éleveurs, c'est qu'elle vous place comme étant les principaux acteurs du bien-être animal. Vous êtes au centre du bien-être animal et il ne pourra pas se faire sans vous. L'amélioration, elle, dépendra des actions que vous pourrez mettre en place, il faut que vous en soyez bien conscients.  |
| **Conclusion** |
| Retenons bien pour cette vidéo 3 points : - Une évolution de la notion d'être sensible qui est maintenant clairement inscrite dans la loi.- Deuxièmement, les directives européennes qui fixent les obligations à respecter dans les élevages….. aides PAC- Troisièmement l'esprit de la loi, qui nous permet d'anticiper d'éventuelles évolutions. Les éleveurs sont au cœur de la loi |

|  |
| --- |
| ***Validation du texte de la vidéo 2 – Remarques*** |
| ***Danone*** | ***CNIEL*** |
|  **Validation** [ ] [x] **Ok pour Danone et Phylum.** | **Validation** [ ]  |

## **Vidéo 3 de la séquence : Les causes de l'évolution récente du bien-être animal**

|  |
| --- |
| **Texte de la vidéo** |
| **Introduction** |
| Le bien-être animal est une notion relativement ancienne mais qui a véritablement évoluée ces dernières années avec une demande de la société qui est de plus en plus forte. Cette évolution peut s'expliquer principalement par 3 facteurs :* Une évolution de la relation homme/animal,
* Une évolution des élevages,
* Un développement des connaissances scientifiques.
 |
| **Evolution de la relation homme/animal** |
| Au début des années 1900, la majorité de la population, 60% environ, vivait en milieu rural et une grande partie des gens travaillait dans l'agriculture. Tout le monde avait un cousin, un oncle, une tante, des grands parents qui travaillait dans l'agriculture et chez qui on allait passer des vacances. Donc, la population française avait un contact avec les animaux et une approche relativement pragmatique. Les animaux étaient des animaux d'élevage, on s'occupait d'eux et en échange, ils nous fournissaient des produits (viande, laine,…). C'est ce qu'on appelait le contrat domestique. Ce contrat, petit à petit, s'est distendu puisque à partir des années 1950, on a eu une véritable urbanisation de la société et en 2010, on a près de 90% de la population qui vit en ville et seulement 3% des gens qui travaillent de l'agriculture. On n'a plus de contact avec les animaux d'élevage, on n'a plus cette approche pragmatique. Le seul contact qu'on la majorité des consommateurs (pas tous mais la majorité), c'est via leurs achats alimentaires. Ils n’ont plus envie d'acheter des produits qui rappellent les animaux. Plus personne n’achète de pied de cochon, de tête de veau et tout le monde préfère acheter des nuggets. Le contact qu'ils ont véritablement avec les animaux, c'est via leurs animaux domestiques ou via les dessins animés où la relation homme/animal est complètement idéalisée. Donc, il y a un paradoxe entre leurs animaux domestiques, la représentation qu’ils font de la relation homme/animal et ce qu'ils voient dans l'agriculture.  |
| **Evolution de l’élevage** |
| Ce paradoxe est accentué par l'évolution de l'élevage. En effet, à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, il y a eu une demande politique et sociale pour augmenter la productivité, pour que les agriculteurs puissent nourrir la France. C'est vrai que les vétérinaires, les techniciens et surtout les éleveurs ont répondu à cette demande-là et ont réussi à fournir de l'alimentation à des prix abordables à toute la population Par contre, cette évolution, forcément, a eu des côtés positifs pour les éleveurs qui ont une simplicité dans leur travail mais elle a eu aussi des côtés qui peuvent être considérés comme négatifs comme par exemple la densification des exploitations, une augmentation de la taille des troupeaux, une diminution de la relation de l'éleveur à ses animaux avec la mécanisation… Donc, notre consommateur qui idéalise une relation homme/animal a vu cette évolution de l'élevage d'un œil plutôt négatif. Tout cela ne concerne pas tous les élevages,. Mais malgré tout, le consommateur est pris entre deux feux, entre la vision qu'il a de ses animaux domestiques et la vision qu'il a de l'élevage et de son évolution. Ce paradoxe est accentué par les médias qui reprennent bien souvent les points les plus négatifs de nos exploitations.  |
| **Le développement des connaissances scientifiques** |
| Le troisième point qui explique cette évolution récente est le développement des connaissances scientifiques. On n'avait pas les connaissances sur les émotions et la sensibilité des animaux. Maintenant, on les a et le consommateur est aussi sensibilisé à ces connaissances scientifiques.Donc, on a trois facteurs qui viennent s'interposer et qui expliquent que le consommateur ne veut plus forcément voir les conditions d'élevage de certains animaux dans certaines productions.  |
| **Conclusion** |
| On a une évolution de la relation homme/animal qui s'est faite avec le temps, on a eu l’urbanisation et une évolution des exploitations qui a accentué l'éloignement du consommateur à l'élevage et on a une augmentation des connaissances scientifiques. Tout cela explique la prise en compte croissante du bien-être animal ces dernières années. |

|  |
| --- |
| ***Validation du texte de la vidéo 3 – Remarques*** |
| ***Danone*** | ***CNIEL*** |
|  **Validation** [ ] [x] **Ok pour Danone et Phylum.** | **Validation** [ ]  |